

# Daepartement De Linstruction Publique: Aux Recteurs Des Universitaes, Aux Directeurs Des Saeminaires Et Des Collaeges, Aux Principaux Des aecoles Normales .

by Pierre Boucher de la Bruaere ; Quaebec (Province)

[\[PDF\] Multicultural Education Of Children And Adolescents](#)

[\[PDF\] Basic Set Theory](#)

[\[PDF\] Doctrines Of The Great Educators](#)

[\[PDF\] Kiowa Ethnogeography](#)

[\[PDF\] Zone Therapy](#)

[\[PDF\] Weep Not Child](#)

[\[PDF\] The Web Of Progress: Private Values And Public Styles In Boston And Charleston, 1828-1843](#)

[\[PDF\] Whats Next: Exploring The New Terrain For Business](#)

[\[PDF\] Matchmaking, Science, Technology, And Manufacture](#)

[\[PDF\] Place Matters: Gendered Geography In Victorian Womens Travel Books About Southeast Asia](#)

article 16 de la loi sur linstruction publique - Ge.ch Les écoles normales sont des établissements publics où les jeunes gens qui se . Le montant des bourses était reparti entre les communes du département . empruntés au collège et choisis par le directeur, avec lagrément du recteur. par le ministre de linstruction publique, sur la proposition du préfet et du recteur. Normales primaires (écoles) - INRP La direction et ladministration de linstruction publique appartiennent au . 3° la rectrice ou le recteur de luniversité ou un membre du rectorat, c) 2 directrices ou directeurs détablissements scolaires de lenseignement . 3 Le degré tertiaire regroupant les hautes écoles genevoises comprend lUniversité de Genève,